

SEUDRE et MER



BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARITIME DE MORNAC ET DU PAYS DE SEUDRE

Association loi 1901 – J.O. n°9 du 03/03/1993

Siège social : 20, rue des halles (mairie) - 17113 Mornac sur Seudre



DESSINS :

Jacques LAIGLE - MORNAC

N°20 - Edition 2013

Seudre et Mer vient de franchir le cap respectable des 20 ans, aussi, nous formulons nos vœux d'avenir pour une bonne continuité et capacité à poursuivre les diverses actions entreprises, avec deux souhaits prioritaires :

- Parvenir à maintenir aussi longtemps que possible, notre patrimoine navigant déjà sauvegardé.
- Entretenir le lien social et culturel que nos activités bénévoles favorisent depuis l'origine.

Vingt années associatives ! Regard dans le sillage - observations notées.

En amont des démonstrations satisfaisantes et réjouissantes, la préoccupation constante pour le noyau actif des administrateurs est d'abord d'anticiper les fluctuations de ressources financières et humaines pour réguler

judicieusement la poursuite des projets.

Les aléas, les événements et les disponibilités dans nos vies respectives, ainsi que les imprévus détectés sur notre patrimoine navigant, ou encore les actes malveillants (incendies cabane de sauniers) nous font parfois connaître quelques inquiétudes légitimes pour surmonter cette épreuve d'endurance.

L'espoir rêvé d'un prompt renfort assorti d'un rajeunissement indispensable ne se concrétise pas toujours suffisamment pour pallier l'érosion naturelle et maîtriser la moyenne d'âge.

C'est pourquoi les vétérans fondateurs résistants, et les seniors, (se remémorant certaines actions dynamiques) militent activement pour accueillir des forces vives. Car l'équipe doit parfois modérer les projets, de façon privilégier la persévérance durable plutôt que les performances !

L'expérience collective, nous a montré sur cette durée, qu'il fallait composer raisonnablement avec des variations aléatoires. Ainsi de nombreux membres se sont relayés pour participer, accompagner et soutenir notre cheminement. Quelques chiffres en témoignent :

- Pour assurer une moyenne annuelle de 150 membres, près de 1300 adhérents ont contribué au parcours de Seudre et Mer. Vétérans depuis 1993, fidèles, ou ponctuels, tous sont mémorisés dans notre historique.
- 50 ont siégé et œuvré successivement au sein du conseil d'administration.
- Malheureusement, (à notre connaissance) pas moins de 73 amis adhérents sont aujourd'hui décédés, aussi notre devoir de mémoire est de maintenir leurs noms gravés dans nos registres et nos pensées pour qu'ils demeurent toujours associés à notre histoire associative locale.

Soulignons l'écoute reconfortante des municipalités successives, et notons avec optimisme, les sincères volontés de soutien exprimées, assorties d'encouragements. Outre le manque temporaire de locaux associatifs qui constitue un vrai handicap, nous tenons à rappeler que le parcours de Seudre et mer aurait été très différent sans le soutien et la confiance accordée par M Paul Joguet, Maire en 1993, dont le conseil municipal vota unanimement pour garantir sur 8 ans le risque de notre emprunt bancaire, pour acquérir et restaurer le cotre La Flèche.

Conformément à « notre engagement moral » nous avons mis un point d'honneur à rembourser intégralement ce crédit sans défaillance.

Enrichie de ces enseignements, notre vie associative perdure grâce à la volonté, et à la solidarité des bénévoles qui se mobilisent pour partager leurs temps libres avec plaisir et passion. Tout en œuvrant pour la bonne cause, qu'est la valorisation culturelle de notre patrimoine maritime !

Ainsi, La sauvegarde des valeurs fondamentales qui nous rassemblent doit nous permettre d'encore mieux appréhender l'avenir !

Pour l'équipe de Seudre et Mer
Roger ROUX Pdt

Les 20 ans et les 10 domaines d'action de Seudre et Mer

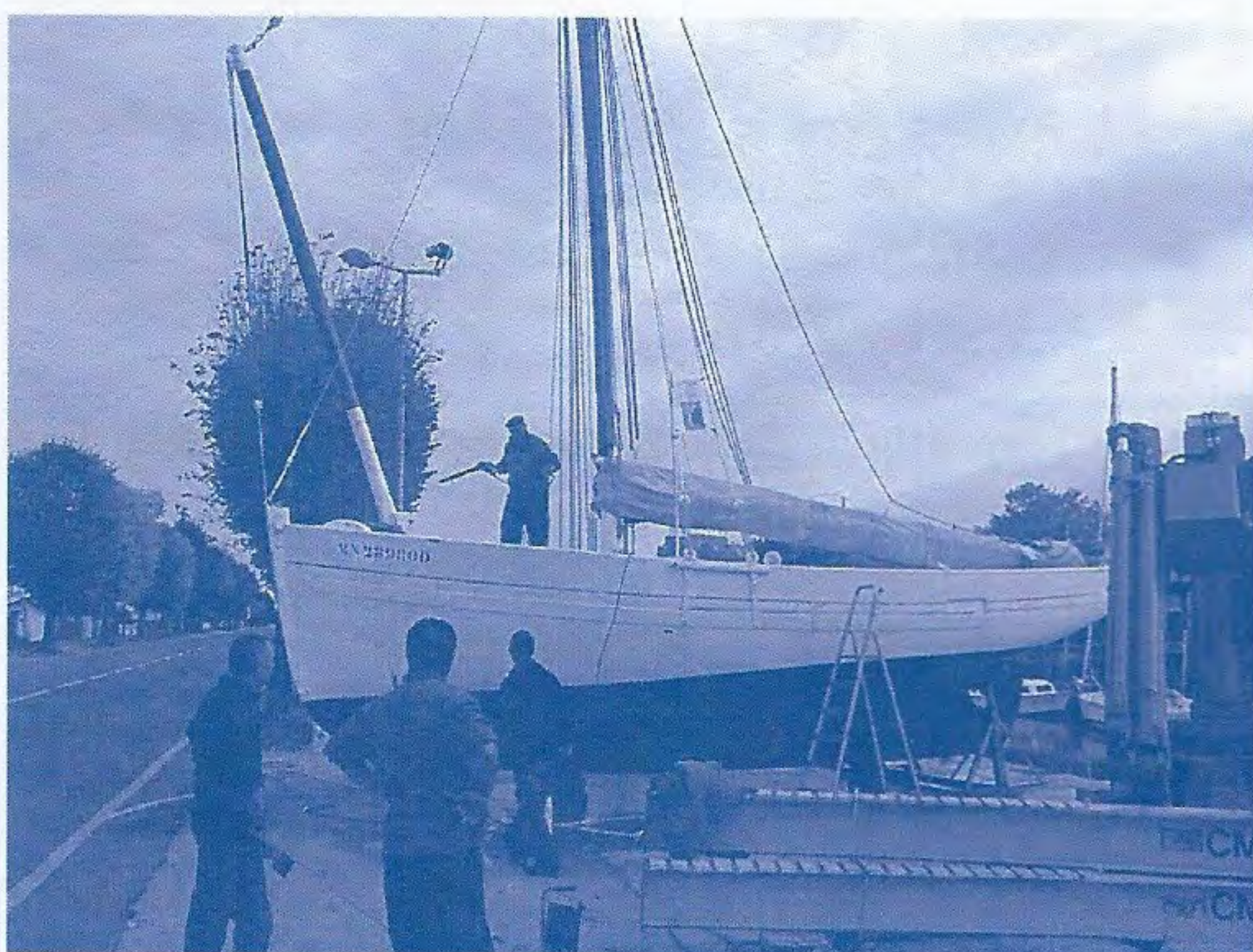
Sauvegarder, restaurer, naviguer, construire, exposer, faire découvrir, en maintenant le cap sur le partage et la mise en valeur culturelle !

Voici, depuis 20 ans, la dizaine de domaines d'implication (ci après) de Seudre et Mer, mis en œuvre en pur bénévolat associatif.

A travers cet éventail proposé, la pratique et l'exploration approfondie des sujets ne demandent qu'à être entretenues, mais bien évidemment, en fonction des disponibilités, et des mobilisations volontaires (adhérents et sympathisants).



I - Bateaux traditionnels - Restauration et navigation



« Après les avoir réhabilités, entretenir les bateaux et les faire naviguer. Tels que cotre « La Flèche », et la grande lasse « Fleur de sel »

« La Flèche », récupérée à l'état d'épave en 1992, avec sa coque à « cul de poule », construite en 1954, restaurée en 1993 et regrée ensuite en cotre. Pour ce bateau de dix mètres (douze mètres hors tout) et quatre vingt dix mètres carrés de voilure, l'accroissement du tirant d'eau permet une meilleure navigation au près.

« Fleur de Sel », grande lasse ostréicole, abandonnée dans les sables de Bonne Anse, et récupérée en très mauvais état. Elle a fait l'objet d'une rénovation

complète en 1998. Longue de sept mètres, dotée d'une grande dérive, elle est grée en cotre (28 m² de voilure)

Ces deux bateaux pratiquent une navigation associative de découverte du milieu et l'initiation aux manœuvres, avec, bien sûr, la participation aux rassemblements maritimes traditionnels. Navigation traditionnelle selon la formule associative expérimentée et dont Seudre et Mer entend maintenir l'esprit et la pratique.

II - cabane de sauniers

L'édification de cabanes de sauniers, ces abris qui, autrefois s'élevaient sur les marais salant, La première réplique commencée en 1994 sur le bord de « l'achenau » de Mornac au lieu dit « le coude du noroît » fut détruite 3 fois par des incendies et une autre fois, emportée par l'ouragan de décembre 1999. Un exemple de la ténacité des constructeurs bénévoles et de ceux qui les ont aidés.

Pourquoi cette réalisation ? Tout simplement pour témoigner de la vie des

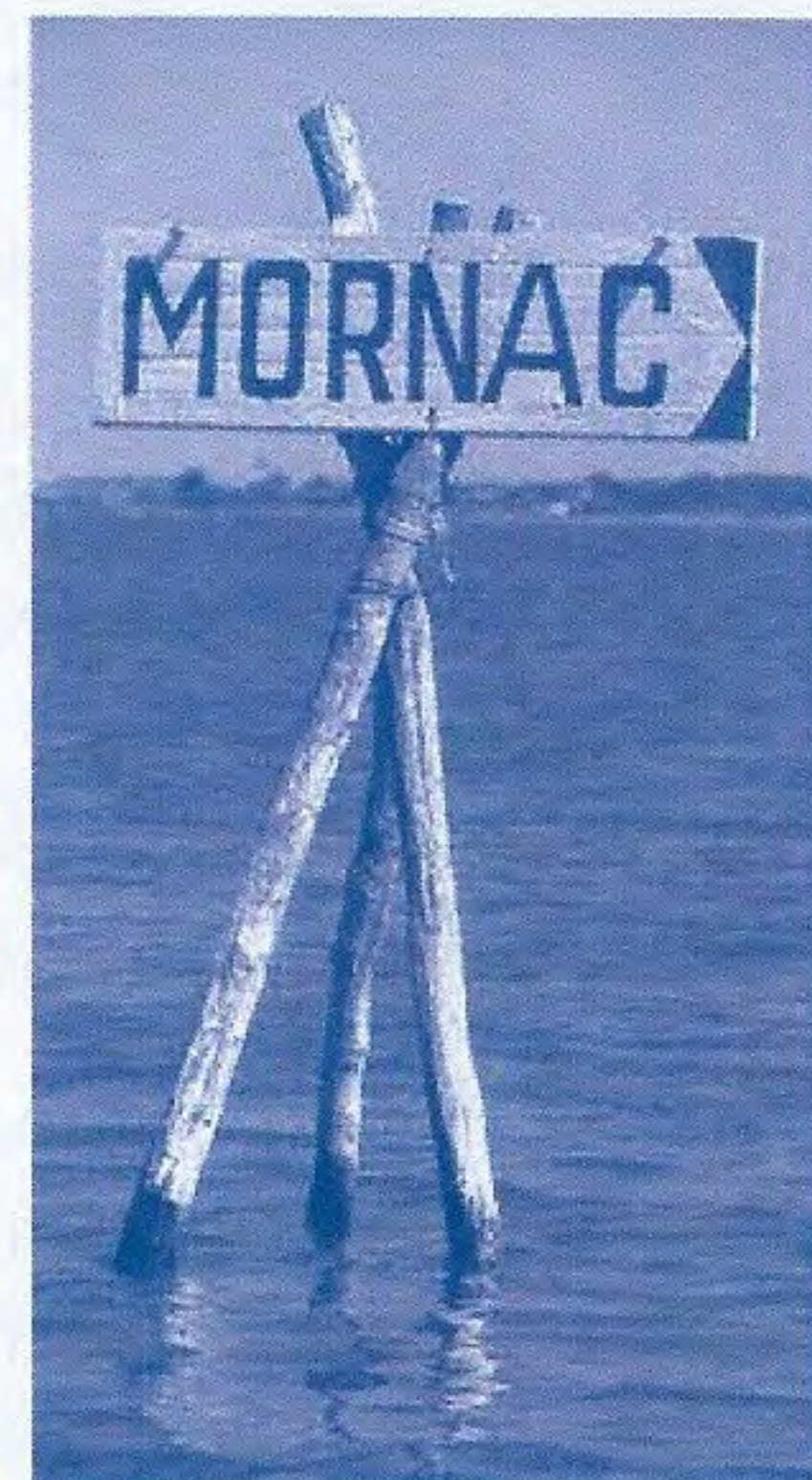
gens du marais, qui ont œuvrés pendant des siècles sur ces rives de Seudre.



III - Création de circuits d'interprétation du marais

Pour permettre à tous de découvrir et de comprendre la vie et les activités. Voilà l'objectif des « Taillées piétonnes de Mornac » ces circuits, les premiers du genre sur les bords de Seudre, initiés par Seudre et Mer à partir de 1996. Le premier va du chemin de la Corderie, au nord-ouest du bourg de Mornac, jusqu'au chenal de Coulonges (avec prolongation jusqu'à la route Mornac-Chaillevette). Sur une longueur d'environ six kilomètres, il comporte quinze points signalés.

Bénéficiant d'une signalétique rénovée et d'un désherbage maintenant assuré par la collectivité locale. Ces circuits piétons comportent un commentaire explicatif culturel à travers nos fascicules



IV - Signalétique de navigation - Initiative sur les chenaux de Seudre

Un projet et, en 2002 une première réalisation témoin ! L'implantation d'une signalétique particulière pour les entrées de chenaux en Seudre correspondant à un besoin : indiquer la (bonne) direction aux navigants désireux « d'embouquer » sans risque d'erreur, les chenaux (« achenaux » en terme local) et de les remonter jusqu'aux ports. C'est là une façon de faciliter l'accès par la voie maritime.

V - Expositions sur Mornac et le pays de Seudre

Avec le sel, les élevages de poissons, le trafic maritime, les pêches. Ceci sans oublier le « bâti » du marais : varagnes anciennes, moulins à marée, bornes de halage et autres vieux quais des ports.

Autant d'aspects anciens et contemporains à faire découvrir. Comment mieux les exprimer qu'en réalisant des expositions de qualité ?

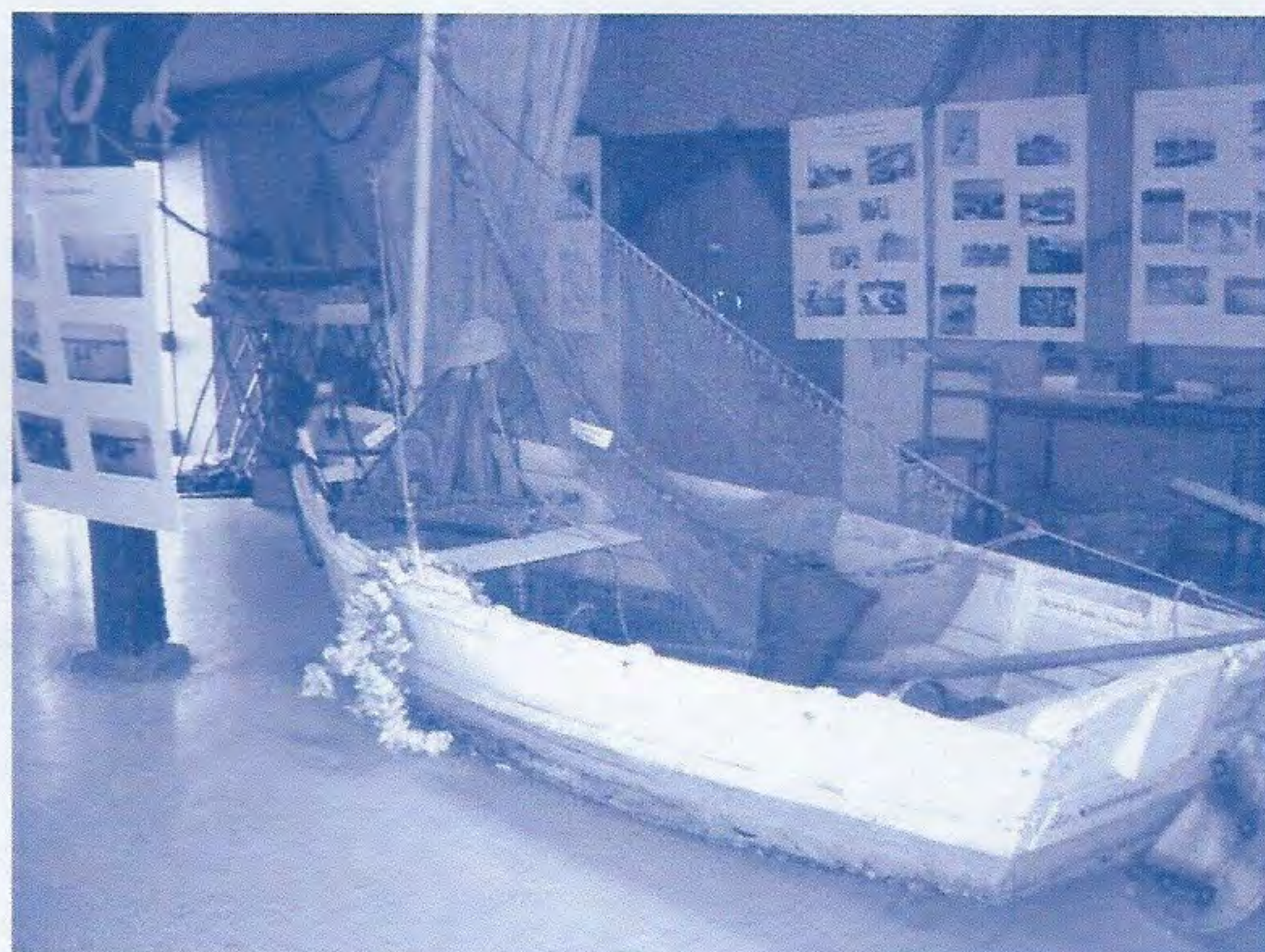
Presque chaque été, Seudre et Mer, depuis 20 ans s'efforce de présenter des expos pour faire apprécier la géographie, l'histoire et les activités du milieu.

De plus lors des rassemblements maritimes le stand de l'association est souvent constitué d'éléments d'expo sur le patrimoine de Seudre. Comme lors des fêtes maritimes en Charente maritime ou en Bretagne à Douarnenez et à Brest.

VI - Recueil de traditions populaires et des spécificités locales

Recueillir et recenser tout ce qui peut de près ou de loin se rapporter aux traditions liées au passé maritime, (fêtes, parler local, outils, coutumes, recettes, habillements, plantes, faune, etc...), tout ce qui constitue notre patrimoine, afin d'entretenir la mémoire et sauver de l'oubli.

Il s'agit là d'un travail de longue haleine, mais convivial, chacun pouvant y apporter son concours sans limite de temps.



VII - Recherches et inventaire historique

Retrouver des éléments marquants de l'histoire du pays de Seudre, avec ses mutations et la vie de ses habitants, tels que, par exemple : Le relevé des bateaux, de leurs patrons et de leurs constructeurs, pour un inventaire précis, avec si possible localisation sur plan, pour les sites maritimes et historiques.

Certes beaucoup, sans doute, reste à faire en matière de recherches, mais depuis 20 ans l'impulsion est donnée et Seudre et Mer continue progressivement cette collecte de mémoire sur les bords de Seudre !



VIII - Animations maritimes et côtières au port de Mornac

Valoriser les bonnes traditions au travers des animations maritimes et côtières au port de Mornac. Chaque été depuis 1992, le rassemblement des bateaux grées traditionnellement, se conjugue toujours avec des animations sur les quais. Mais, que ce soit le matelotage, le ramendage, le tannage des voiles et des filets, toutes ces animations se rattachent à des activités locales, et ceci en toute simplicité, sans artifices ou objectifs commerciaux.

Bien sur, cela n'enlève rien aux échanges et à la convivialité - le pique-nique sur le port par exemple en témoigne ! - mais à Seudre et Mer on tient à rester dans le cadre culturel ouvert à tous.

IX - Participation aux rassemblements de la culture maritime

Cette présence aux manifestations traditionnelles souvent inter-associative que sont les rassemblements de bateaux dans les ports voisins



Permet de façon active, de témoigner du patrimoine, navigant dans son environnement ! C'est l'orientation que Seudre et Mer, à son modeste niveau, s'efforce de respecter.

X - Présence et participation dans les instances de concertation

Confortés par la reconnaissance des collectivités locales et des autres collectivités associatives, Seudre et Mer s'efforce d'assister et de

participer dans les différentes instances de concertation ou de coordination. Comme par exemple : au sein du conseil portuaire de Mornac, ainsi qu'au conseil d'administration du collectif PNCM patrimoine navigant en Charente maritime et à d'autres réunions ponctuelles de collectivités locales.

- Navigation associative à bord du cotre "La Flèche" et de la lasse « Fleur de sel »

Face à certaines questions récurrentes il nous paraît utile de rappeler les principes fondamentaux de fonctionnement de nos sorties navigantes (pratiquées depuis près de 20ans), Ceci afin d'en souligner les différences par rapport à d'autres opportunités commerciales ou privées. Cette navigation associative est ouverte à tous (adultes en capacité physique), l'exigence minimum étant bien sûr d'adhérer à l'association (cotisation annuelle minimum de 10 euros)

S'agissant d'une activité à but non lucratif, la motivation de chaque adhérent ne doit avoir pour but que de vouloir partager une passion commune en participant associativement (même ponctuellement) et non pas de « se servir » de l'association

Chacun doit prendre conscience des conditions qui permettent de pratiquer ces sorties associatives, et ne surtout pas les assimiler à des prestations professionnelles telles que "balades ou sorties en mer". Ainsi les notions : « de client » ou de « service aux passagers », sont à proscrire ! Aucun membre d'équipage ne souhaite voir son dévouement collectif bénévole ainsi perçu par les nouveaux membres embarqués !

Cette notion "d'adhérent" est primordiale, car elle implique d'une part l'acceptation des règles définies collégialement, et d'autre part, une participation volontaire active à l'entretien des bateaux pour ceux qui souhaitent naviguer (dons de temps bénévole pour : carénages, peinture, bricolage, surveillance, etc..., y compris les préparatifs et nettoyages et rangements lors des embarquements et débarquements

Mais il est compréhensible que pour différentes raisons (âge, capacités physiques, résidence éloignée, etc..), certains ne peuvent pas facilement aider à ces tâches. Aussi, pour qu'ils ne soient pas considérés comme des « usagers profiteurs » ou « simples consommateurs », le principe est donc convenu qu'ils puissent participer et contribuer autrement. C'est pourquoi l'usage d'un **don volontaire compensatoire et complémentaire est attendu et apprécié en fonction des sorties effectuées** (pour exemple, l'ordre de grandeur équitable du don attendu est actuellement de 15€ pour toute une journée de navigation sur La Flèche. (Soit 10+15 = 25€ équivalents à la cotisation de bienfaiteur)

S'agissant d'une " action purement bénévole et associative, il est évident qu'au-delà de la cotisation, et des dons, une adhésion morale à l'objectif, de sauvegarde de ces bateaux est souhaitable pour apprécier ensemble la meilleure façon de les faire naviguer.

- RETOUR DE ROCHEFORT

Ce matin de juillet, les rayons du soleil inondaient le port de Rochefort. Dès l'ouverture des portes de l'Ecluse, une armada de vieux gréements rejoignait tranquillement la Charente dans une brume argentée. La flottille s'étirait, le pont transbordeur, le viaduc, Soubise. Ce spectacle idyllique m'imprégnait, puis une voix forte me ramenait à la réalité « PARE A VIRER ? », heu ! Paré répondis-je, en effet, le courant accélérât notre vitesse, et les manœuvres devenaient délicates, à Port-neuf, il fallait éviter les nombreux bateaux au mouillage, et là, Jean-Luc, fit preuve de zèle, car à bord de La Flèche, nous naviguions à la voile, contrairement à d'autres qui faisaient route au moteur, c'était plus facile !!!



Nous décidons de mouiller au sud de l'île d'Aix pour la pose déjeuner sous un vent fort. Une lasse de Fouras nous rejoint et ses coéquipiers profitent du pont plus confortable de La Flèche pour une petite pause sieste bien méritée ! Au moment du départ, un problème survint ; pas moyen de lever l'ancre, celle-ci s'était accrochée. Après de nombreux efforts, au bout de 45 minutes, nous réussissions à la décrocher.

Le retour dans les coureux se passa très bien, il convient de suivre le balisage, la bouée de « l'Amouroux », « la Tour Julliard », « Agnas », « Martin », « les Meules » etc...

L'Arrivée à Mornac fut tardive, mais l'équipage ravi de cette journée de navigation à la voile !

Jacques B.

A notre connaissance (locale), au moins cinq amis parmi nos adhérents, nous ont quittés au cours de l'année 2012 : Maryse Grousset, Ginette Villemaine, Eliane Chotard, Jean Claude Chotard et René Boisbleau. Nous tenons à témoigner de nos pensées très attristées à leurs familles.

Maryse, Ginette, et René, étaient parmi nos proches voisins et amis adhérents et nous soutenaient par leurs adhésions solidaires.

Eliane, avait été membre du conseil d'administration de 1996 à 2003 et avait assumé la fonction laborieuse de trésorière.

Jean Claude était à l'origine du projet de restauration de La Flèche. Depuis l'été 1992 lorsque les vieux gréements de « Flottille en pertuis » étaient venus raviver la mémoire maritime du Port de Mornac, il faisait partie de ceux dont qui avaient perçu l'événement comme très émouvant. De par ses racines familiales, son attachement au souvenir des marins pêcheurs de Mornac le motivait à nos cotés pour redonner au port de Mornac, un bateau traditionnel de travail à voiles, mais aussi et surtout pour le faire naviguer localement.

Aussi dès le retour des Fêtes maritimes de Douarnenez, nous étions quelques uns à nous mettre en quête de trouver une coque typique à restaurer. Jean Claude, se mobilisa et dénicha l'épave géante de La Flèche sur le port de Boyardville. Il en fit même l'acquisition provisoire à son nom en l'attente des démarches de création officielle de Seudre et Mer.

Par sa forte personnalité, sa volonté et son dévouement il se mobilisa quasi quotidiennement pour un suivi méticuleux et affectif du chantier de restauration de « La Flèche », au chantier Paraveau à La Cayenne.

Parmi ses confidences, le 1^{er} pilotage de La Flèche réhabilitée, pour l'amener depuis La Cayenne à Mornac en mai 1993, où un large public massé sur le quai, accueillait cet événement mémorable sous force applaudissements, fut l'une des grandes journées de sa vie. Ensuite, sa passion pour la navigation traditionnelle à la voile, fait qu'il restera pour toujours dans nos mémoires l'ami qui savait nous apporter son aide bénévole, nous offrir son soutien et nous faire partager son précieux savoir maritime.

Mais, l'expérimentation d'un bateau géré par une structure associative, n'ayant pas toujours été sans aléas de compatibilités relationnelles au fil du temps, Jean Claude s'était alors retiré quelques années, pour restaurer pour lui-même d'autres bateaux tels que « Père Gabriel » et privilégier une navigation plus souvent solitaire.

Enfin, en 2009, alors que La Flèche manifestait à nouveau le besoin d'un sérieux soutien technique et affectif Jean Claude rallia efficacement l'équipe. Il se remobilisa avec un nouvel élan passionnel pour le suivi des travaux au chantier Laly à Bourcefranc, sans oublier l'assistance assidue au sauvetage de La Flèche en 2010, suite à son échouage critique sur une digue éloignée, alors qu'elle avait été emportée par la tempête Xynthia.

Ces trois dernières années de collaboration, nous permirent de vivre des moments associatifs intenses, de travaux et de navigation, avec une transmission de savoir faire très appréciée.

Son enthousiasme et son accompagnement vont indéniablement beaucoup nous manquer.

Face à cette brutale et douloureuse épreuve, nous souhaitons témoigner à son épouse Françoise et à toute sa famille, de toute notre affection et de nos très sincères amitiés.

Pour l'équipe : Roger Roux



Je suis arrivé à Seudre et Mer tout simplement parce qu'un Mornaçon marin de métier, qui, la plupart des week-ends avait contact avec l'un de mes fils, lui a demandé : « ton père n'est-il pas à la retraite ? » « oui, répondit-il », demandes lui donc si cela l'intéresserait de faire de la voile et naviguer avec nous ; J'ai pris contact avec ce marin qui était membre de l'association et j'ai fait de la navigation à voile sur la « Flèche ».

Mais j'ai été tout de suite mis au courant que Jean-Claude, le responsable n'était pas une personne « facile », après tout on verra bien !

Un jour, Catherine me passe un coup de téléphone me demandant si tel jour j'étais disponible, qu'il y avait une sortie prévue, départ à huit heures, j'ai dit oui je suis partant.

Le jour dit j'étais à l'heure. Quand je suis arrivé Jean-Claude était là, le moteur tournait et il nous attendait.

Nous larguons les amarres et nous voilà partis, dans le chenal nous avons largué les voiles que nous avons hissées une fois arrivés en Seudre, et route vers les coureaux.

Passé le pont de la Seudre, Jean-Claude me demande si cela m'intéresserait de prendre la barre, j'ai été assez surpris n'étant à bord que depuis quelques heures. Et, sans doute que ma façon de naviguer lui a plu car j'ai barré une bonne partie de la sortie. Une personne qui était à bord en arrivant à quai m'a dit « tu as de la veine car il ne lâche pas souvent la barre ». Puis les sorties se sont succédées et une bonne entente entre nous deux s'est établie.

C'est une réalité, quand nous croisons un voilier ou que nous en dépassons, il avait toujours une remarque à faire, soit que la trinquette ou le foc n'étaient pas assez bordés, la voile pas assez larguée.

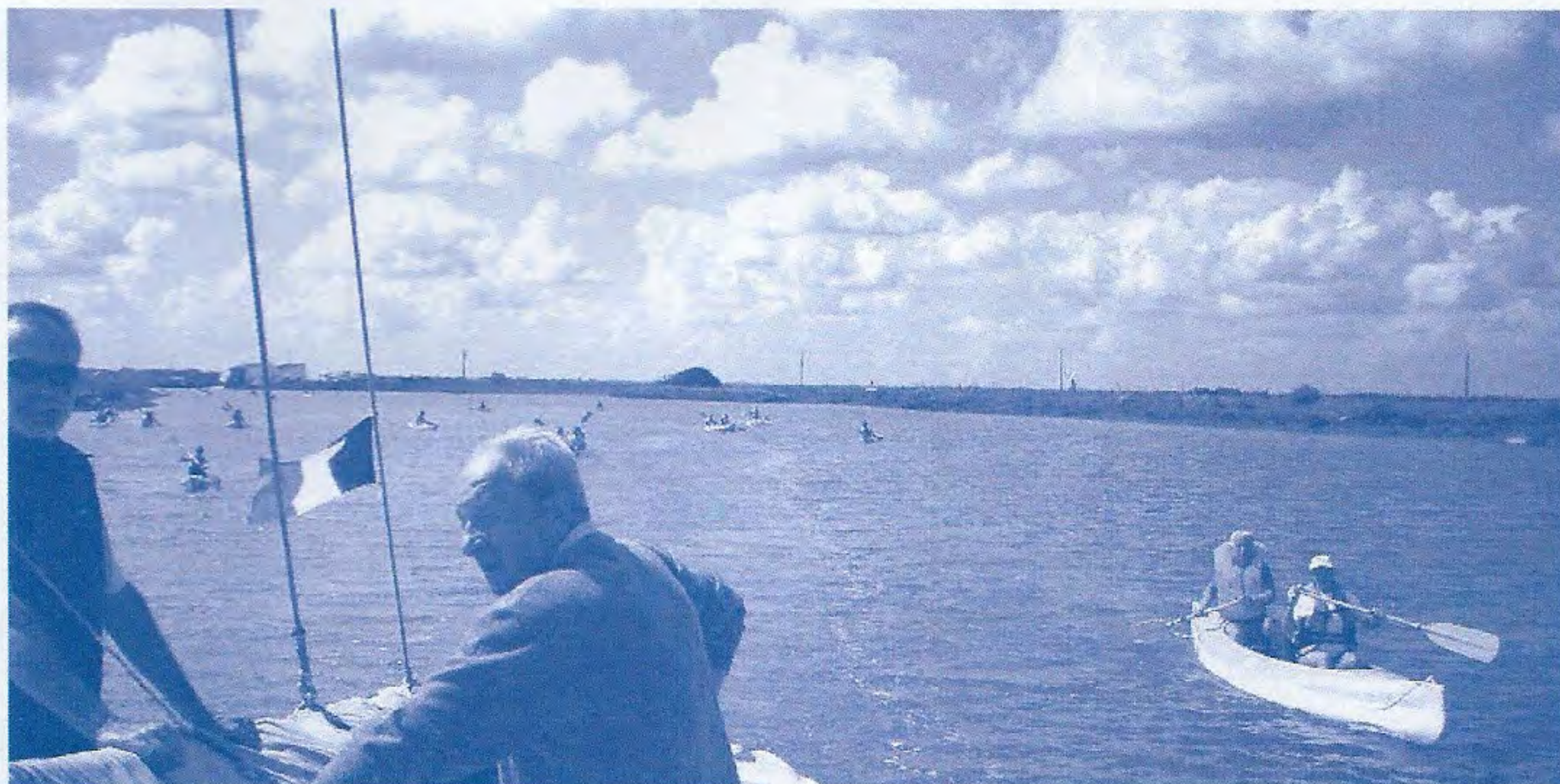
Moi, un jour de régates de St Trojan, alors qu'il naviguait sur le Rémora et que je le rattrapais en arrivant à sa hauteur il m'a crié « souque tes écoutes de focs ! », c'était dans les débuts que j'étais responsable sur la « Flèche » et j'ai trouvé cela plutôt sympa.

Une autre chose, quand nous participions à des assemblées de vieux gréements et que nous restions le soir au repas offert aux équipages il m'a toujours ramené à Mornac.

Un autre avantage qu'avait Jean-Claude, ayant travaillé aux dragages à la D.D.E. il avait une grande connaissance des coureaux et des ports.

Jean-Claude descendait d'une grande famille de marins, il avait déjà beaucoup de connaissances dans ce domaine, mais quand il a pris les responsabilités de la « Flèche » il a fini par se parfaire et se rassurer à la navigation à voile.

Jean-Claude était un homme comme les autres avec ses qualités et ses défauts ; mais ayant eu comme lui, certaines responsabilités dans le monde maritime, cela déforme parfois le caractère.



Salut l'ancêtre

Ton dos solide et ta poigne de gladiateur
Ont transformé ces lourds marais saumâtres
En résilles de marais salants,
Pièges de l'eau amère
De la lumière et des nuages.

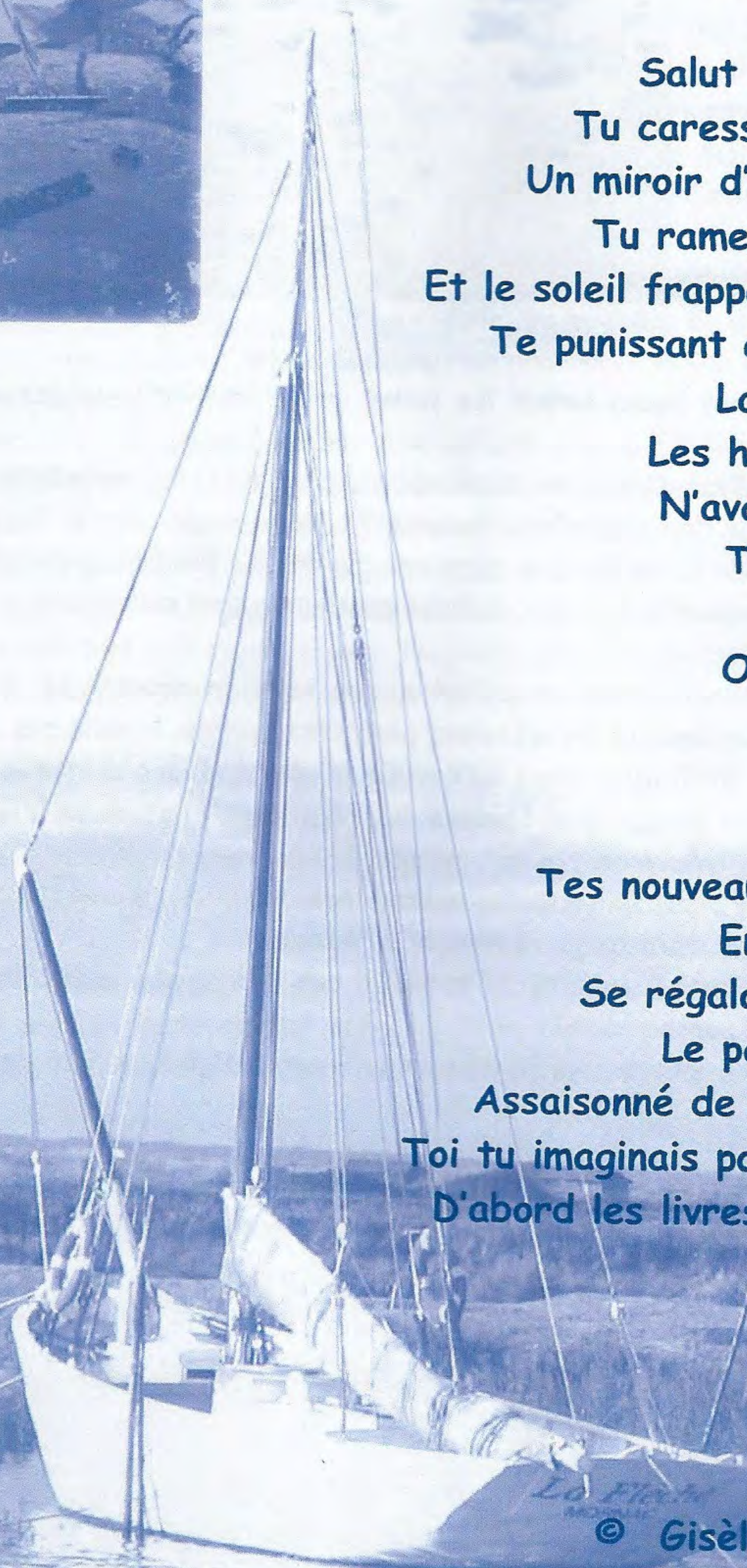
Salut l'ancêtre aux gestes lents.
Tu caressais d'un tendre mouvement
Un miroir d'eau qui frémissait à peine.
Tu ramenaient ton trésor à tes pieds
Et le soleil frappait durement ton cou brun,
Te punissant ainsi de voler son or blanc.

La saumure brûlait tes pieds
Les herbes dures sur les bosses
N'avaient pas de pitié non plus.
Toi, tu bâtissais dans l'azur
Tes pyramides de fierté
Ou parfois tombait ta sueur
Sel pour sel.

Salut l'ancêtre.
Tes nouveaux-nés qui avaient grimacé
En suçant le sel du baptême
Se régalaient maintenant de goûter
Le pain bis graissé de saindoux
Assaisonné de fleur de sel, oh le délice !
Toi tu imaginais pour eux des jours meilleurs
D'abord les livres et plus tard les voyages.
Tu avais rêvé juste
Au milieu de l'immensité.
Salut l'ancêtre.

© Gisèle SCHUNCK

Mornac sur Seudre - 19 avril 2001



LES TEMPÊTES DU PASSE

(Bien avant celle de Décembre 1999 et « Xynthia » le 28 février 2010)

D'après les recherches de Jean Pierre ROULLIN (décédé en 2009) - Agriculteur à Breuillet - (transmis à Seudre et mer après tempête de 99, vers 2001)



A partir de 1515, les relevés se font plus précis grâce aux livres tenus par les bourgeois ou les maîtres de métairies.

AOUT 1518 : Une affreuse tempête dégradait les rivages, força les barrières, coula par les campagnes, noya les prairies et les vignobles. Partout où elle trouva des plaines, elle ne laissa rien à découvert. Dans les îles et bords de la côte, l'ouragan fut tel que toutes les récoltes furent détruites, de nombreuses maisons ou toitures furent enlevées, le bétail et les personnes tués, noyés ou accidentés.

Le 22 Août 1537 : Nouvelle tempête et nouveaux dégâts, surtout dans les îles, où les arbres sont déracinés, les récoltes emportées, les digues rompues.

1557, 1584, et 1591 : Les digues de Ré sont rompues

Le 9 Juillet 1558 : Une tempête épouvantable dure toute la nuit et emporte tout sur son passage, les récoltes et les arbres. Des noyers, des châtaigniers, et même des chênes sont déracinés.

Le 29. Janvier 1645 : Une effroyable tempête emporte des maisons, des arbres, des moulins. Les navires sont drossés à la côte, les tas de sel emportés par la mer, le bétail et les paysans sont noyés ; les vignes sont submergées, décrit le Lieutenant Samuel Robert. Les dégâts sont tels qu'il faut remodeler les marais et replanter les vignes, sur la côte et dans les îles.

1702: Un ouragan rompt les digues et la mer envahit les terres basses d'Oléron.

1709: Dans la nuit du 8 au 9 Juillet une violente tempête destructrice

1710 à 1715: Six années consécutives de grandes tempêtes, tous les ans les digues de Ré et Oléron cèdent et les cultures sont couvertes de marées de boue.

Le 4 Avril 1753 : Une grave tempête dévaste l'Aunis et les salines de Ré.

Le 3 Juillet 1777 : Un ouragan déferle, emportant la moisson et de nombreux villages en Charente.

Le 9 Novembre 1787: tempête terrible.

Le 28 Février 1811: Une tempête de maline rompt les digues de Ré, noie 80000 pieds de vignes, le tocsin sonne pendant 10 jours

1827 : un ouragan détruit la moisson dans la région de Jonzac.

Le 27 Février 1838: Les digues sont coupées par la maline

1935 et 1936: Les grosses malines de Février cassent et arrachent un peu partout la côte Charentaise. Un mini raz de marée envahit le bas Royan jusqu'à l'actuel marché couvert.

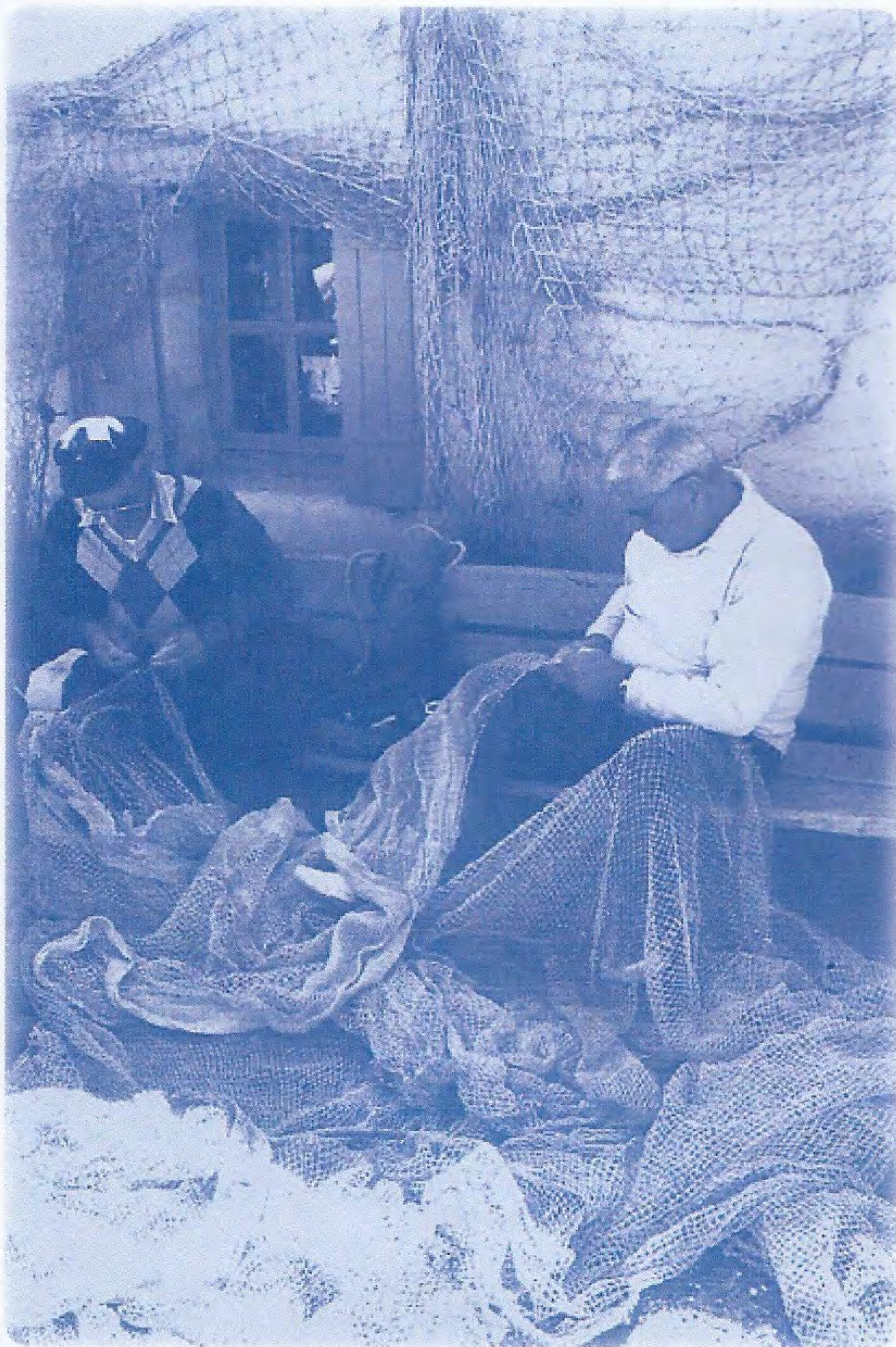
QUAND MORNAC FABRIQUAIT DES FILETS INTERDITS !

Lors de son passage à Mornac, en avril 1727, pour le contrôle des engins de pêche, l'inspecteur général du Roi, François Le Masson du Parc, malgré ses perquisitions dans plusieurs maisons de pêcheurs, n'avait rien vu de la fabrication de filets interdits.

Ce n'est que l'année suivante qu'une inspection chez les pêcheurs de l'Aiguillon, utilisant des haveneaux de Mornac, lui révèle cette activité frauduleuse. Elle était dictée par le besoin d'engins à très petites mailles pour la pêche des anguilles sur les vasières.

Il s'en suit un courrier du 3 août 1728 adressé aux officiers de l'amirauté de Marennes.
« Messieurs, j'apprends qu'il se fabrique à Mornac, sur le Seudre, des haveneaux et autres filets défendus. Les pêcheurs de l'Ile de Ré et des environs (de la baie de l'Aiguillon) sont allés en acheter. Cela est contraire à l'article 23 du décret d'avril 1726.

Le Roi souhaite que vous vous transportiez au dit lieu de Mornac pour faire une exacte perquisition de ces sortes de filets chez les particuliers qui les fabriquent. Si vous en trouvez de défendus vous les faites confisquer et bruler. Et ensuite (vous faites) condamner les propriétaires au paiement de l'amende qu'ils auront encouru ... »



Dans sa conclusion, le courrier de l'inspecteur général invite à la plus grande attention afin qu'il ne soit pas fabriqué de filets à trop petites mailles dans la juridiction de l'amirauté de Marennes.

Mais on ne sait pas si cette affaire a eu une suite sur place à Mornac, où le rapport de 1727 évoque douze chaloupes pratiquant la drague des huîtres en Seudre et regrette la disparition, les années précédentes de quatre « terre-neuvers » les bateaux qui allaient pêcher le « poisson vert », la morue, à Terre-Neuve.

Roger COUGOT

*D'après « Pêches et pêcheurs
au XVIII^{ème} siècle »
de François Le Masson du Parc*

L'histoire de la Charentaise :

La véritable charentaise est née en Charente au XVII^{ème} siècle.

Elle est la résultante du recyclage des rebuts de fabrication des industries textiles et papetières situées sur ce fleuve et ses affluents. En effet les feutres à papier étaient en laine et après avoir servi au pressage et avoir absorbé l'eau de la pâte à papier ils devenaient imperméables.

Les cordonniers / savetiers locaux eurent alors l'idée de récupérer ces feutres pour en faire des semelles souples et confortables.

La partie supérieure de la pantoufle appelée tige provenait des excédents de fabrications des tisserands locaux qui travaillaient alors pour la confection des uniformes de la marine royale sise à ROCHEFORT.

La semelle et la tige étaient alors cousues à l'aide d'un fil de chanvre par un point de croix appelé dans la région point de chausson.

Les charentaises servaient à l'époque de pantoufles souples que l'on glissait dans les sabots. La particularité de ce chausson charentais est sa languette sur le cou de pied qui apportait un confort supplémentaire en évitant la morsure du bois de ces derniers.

Le succès mondial vient avec James Rondinaud qui a l'idée de les exporter aux 4 coins du monde au début des années 1950.

Expos et Collecte de « mémoire »

Nous en profitons pour relancer l'appel à tous ceux qui détiendraient des photos anciennes du village et de son passé maritime de bien vouloir simplement nous les montrer ou de nous en communiquer des copies (pour éviter tout problème avec les originaux) afin de compléter et renouveler nos panneaux en vue de prochaines expositions.

Cette collecte de mémoires s'applique aussi aux évènements, faits divers et anecdotes qu'il serait intéressant de connaître avant qu'ils ne soient définitivement oubliés.

Que tous ceux qui contribuent à nous soutenir dans nos actions, par leur générosité et leur assistance, particuliers et collectivités locales en soient chaleureusement remerciés.



Adhésions :

**Membre adhérent Bénévole
actif : 10€**

Membre bienfaiteur : 25€

Association « Seudre et Mer »

Adresse : 8, rue de la corderie

17113 Mornac sur Seudre

Tel : 05 46 22 72 42

E-mail : rogeroux@wanadoo.fr

Web: http://seudre_et_mer.monsite.wanadoo.fr/

Dates	Manifestation 2013	Lieu	Organisation /Contact
10 mai	3 ^{ème} Route de l'Huître (rencontre de lasses)	Château d'Oléron	Chantier Robert Léglise PMO
11 mai	« Drigaille de bord » (vide-bateau sur l'esplanade du chantier Léglise)		
18-20 mai	Fêtes du Nautisme / préparation du Championnat du monde de Godille de Groix	La Rochelle	Voiles&Avirons en Pertuis
19 mai	Ombres de Nuit	La Flotte en Ré	Flottille en Pertuis
26 mai	Remontée de la Charente	Rochefort	Station Nautique Pays Rochefortais Office de Tourisme Rochefort Océan
8-9 juin	Fête de la Sardine	Ars en Ré	Sylvain Babaud
22-23 juin	Rallye de la Moule / 20 ans du <i>Boucholeur</i>	Charron	Assoc le Vieux Tape-Cul
6-7 juillet	Fête du port du Plomb	Nieul & L'Houmeau	Assoc Vieux Gréments du Port du Plomb
5-6-7 juillet	Fête des chants de marin	<i>La Cotinière</i>	<i>La Cotinière</i>
20 juillet	Voiles Traditionnelles	Marennes	Assoc Lasses Marennaïses
21 juillet	Voiles de la Citadelle	Château d'Oléron	Chantier Robert Léglise PMO
3 août	Fête de la mer	La Tremblade	La Tremblade
6 août	Rdv de l'Ile de Ré	La Flotte en Ré	j.Marc Brault
8 août	Régates	Saint-Trojan	Sté des Régates de Saint-Trojan
9 août	Escale au Chantier Rabeau	Bourcefranc	Assoc Lasses Marennaïses
10 août	La « Bernard »	La Tremblade	Assoc Courealeurs Trembladais
21 août	Cap sur Port Paradis	Nieulle sur Seudre	J. Luc Petitcollot
22-26 août	FIP & la Remontée de la Seudre	Bassin de Marennes	St. Nautique Agglo Royan Atlantique
23 août	Voiles de Mornac	Mornac	Assoc Seudre & Mer
24-25 août	Remontée de la Seudre	La Tremblade/L'Eguille	St. Nautique Agglo Royan Atlantique
7 sept.	Plage des Amourettes	Baie de l'Aiguillon	Asso le Vieux Tape-Cul

Directeur de publication : Roger ROUX

Rédaction : Roger ROUX, Roger COUGOT, Pierre DOUMERET, Jacques BIAIS, Annick TETAUD, Gisèle SCHUNCK.

Maquette et mise en page : Guillaume MARTIN, Roger ROUX.

Photos et Dessins : Equipe « Seudre et Mer ».

Impression : Imprimerie LAGARDE – Breuillet (17)